



Chers amis,

Nous voici enfin sorti de cette longue période électorale. Notre président de la République a sa majorité et il va donc pouvoir entamer les réformes et prendre les décisions qu'ils ne nous a pas encore très bien expliquées mais que l'on peut néanmoins entrevoir. Espérons qu'après cette abstention record et cette « vague » multicolore, notre pays retrouve tout de même un peu de sérénité, de vigueur et de confiance en soi.

Au cours du conseil municipal du 30 mai et du conseil d'école du 6 juin, il a été décidé à l'unanimité de ces deux instances avec l'aval des communes de Nantouillet et de Saint-Mesmes de demander une dérogation à l'éducation nationale pour revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine. Un décret devrait sortir prochainement permettant cette dérogation.

C'est aussi au cours de ce conseil municipal que nous avons élu Monsieur Georges Lobbé à la fonction d'adjoint au maire en remplacement de Monsieur Vincent Devriese qui a présenté sa démission. Ce dernier ne pouvait malheureusement plus consacrer autant de temps que nécessite l'exercice de la fonction de maire-adjoint. Ses responsabilités en entreprise, sa vie personnelle et familiale en auraient été affectées et c'est avec beaucoup de regret qu'il a pris sa décision. Il reste néanmoins membre à part entière du conseil municipal et je tiens à le remercier pour son engagement à mes côtés depuis 2014. Pour Georges, nos vœux de réussite l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions. Il apportera sans nul doute ses grandes compétences et son enthousiasme à la bonne marche du conseil.

C'est avec beaucoup de joie que je rencontrerai samedi prochain celles et ceux qui répondront à notre invitation pour la fête du village. En attendant ce moment privilégié de l'année, nous vous assurons de nos sentiments les plus cordiaux.

Bien à vous.

J.C.Geniès, Maire.

Les élèves de la classe de CM2 de Madame Billon à l'école primaire ANDRE TURCAT, ont clôturé la fin de leur cursus scolaire le vendredi 16 juin 2017 en participant à une "boum". Les enfants se sont très bien amusés et garderont un bon souvenir de ce moment.

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour que cette fête soit réalisée.



RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES

1er Tour - 11 juin	Voix	%
Inscrits	723	
Votants	395	54,63%
Blancs	5	0,69%
Nuls	1	0,14%
Exprimés	389	53,80%
R. Kokouendo - (REM)	148	38,05%
Y. Albarello - (LR)	126	32,39%
B.Troussard - (FN)	48	12,34%
G. Jurado - (France Insoum.)	28	7,20%
J. Proffit - DVD	12	3,08%
F. Djabali - (Ecologiste)	10	2,57%
S. Jabut - (PS)	7	1,80%
M. Margatté - (PCF)	5	1,29%
RM. Huguet - (Debout la F.)	3	0,77%
J. Bocquet - (Divers)	2	0,51%
C. Weiss - (Extrême G.)	0	0,00%
B. Masseix - (Divers)	0	0,00%
V. Poiret - (Divers)	0	0,00%
2ème Tour - 18 juin	Voix	%
Inscrits	723	
Votants	369	51,04%
Blancs	33	4,56%
Nuls	7	0,97%
Exprimés	329	45,50%
R. Kokouendo - (REM)	213	64,74%
B.Troussard - (FN)	116	35,26%

NOTRE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE...

se réorganise : Pour le mois de juin de nouveaux livres pour tous, adultes, jeunes et enfants. Pour la dernière semaine de juin et le mois de juillet de nouveaux horaires.



Un nouvel accueil pour les plus petits, coussins tapis de jeux etc....

3 nouveaux bénévoles pour vous conseiller dans vos lectures dès septembre et très bientôt des ordinateurs à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter par mail :

bib.gressy@laposte.net

FÊTE DU VILLAGE : SAMEDI 24 JUIN

Nous vous rappelons que les enseignants, les enfants, le conseil d'école, les parents d'élèves et la municipalité organisent la traditionnelle journée consacrée à la fête du village.

Après le spectacle des enfants qui se tiendra dans la salle des fêtes, le barbecue du midi organisé par les parents d'élèves et la kermesse qui se déroulera dans le parc aux abords de notre école, nous nous retrouverons, à partir de 20 heures autour du traditionnel buffet dressé sur la pelouse du TGV. Le temps devrait être favorable pour que nous puissions tirer un feu d'artifice vers 23 heures. Puis nous allumerons les lampions de nos enfants pour défiler vers la salle des fêtes où l'orchestre CALYPSO qui avait été très apprécié lors de la soirée du Téléthon, nous fera danser.



A ce jour, nous n'avons reçu que 134 inscriptions et les inscriptions seront closes mercredi 21 juin date à laquelle nous passerons la commande au traiteur.

Merci de retourner en mairie le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement le plus tôt possible

Coupon à remettre à la Mairie

HABITANTS DU VILLAGE :

M. & Mme :seront présents à la soirée du 24 juin 2015

Nombre d'adultes : x 6€ =€

Nombre de jeunes de 11 à – de 18 ans :

Nombre d'enfants de 4 à 10 ans :

Nombre d'enfants de – de 4 ans :

INVITES NON RESIDENTS :

Nombre d'adultes :x 16€ =€

Nombre d'enfants de 4 à 10 ans :x 9€ =€

Nombre d'enfants de – de 4 ans :(gratuit)

Ci-joint chèque à l'ordre du Trésor Public d'un montant de :€